

DOB du 23 mars 2015 - Conseil Municipal de Courrières -

Intervention de Jean-Louis FOSSIER, Président des Elus communistes / Front de Gauche

Merci tout d'abord à nos services qui ont permis une bonne préparation et une bonne tenue de ce débat d'orientation budgétaire.

En cette période de choix et d'arbitrages budgétaires pour notre belle commune, nous nous heurtons pour l'année 2015 à un véritable dilemme : celui de maintenir au même niveau notre action au service de nos concitoyens tout en conservant les mêmes taux d'imposition locale qui sont déjà trop élevés pour nombre de nos familles, même si nous nous situons encore dans une moyenne relativement acceptable au niveau de l'agglomération.

Les décisions gouvernementales de réduire les dotations d'Etat de 11 milliards d'euros en 2015, avec 28 milliards de baisse cumulée sur la période 2015/2017, se traduisent pour notre commune par une perte sèche de 1.440.000 euros sur ces trois années.

C'est considérable, et c'est du « jamais vu ».

Si la situation reste en l'état, cette perte pour les collectivités va inmanquablement entraîner la réduction voire la suppression de services publics permettant de répondre à des besoins essentiels et croissants dans tous les domaines : emploi, éducation, logement, santé, sport, culture, environnement... Cela aura un impact négatif sur le soutien aux associations, dont le rôle pour le mieux vivre ensemble n'est plus à démontrer. Cela aura des répercussions sur la vie de certaines populations déjà broyées par la crise.

Cette austérité renforcée pour les communes est inacceptable.

Elle est inefficace car elle enfonce le pays dans un cycle infernal de récession et de chômage. Les collectivités représentent 71% de l'investissement public du pays. Les asphyxier, c'est se placer directement dans un ralentissement de cet investissement, c'est comprimer l'emploi public comme privé, c'est assécher les carnets de commandes de nombreuses entreprises, celle du BTP notamment. C'est se placer dans une situation où l'on fait supporter 22% de l'effort de réduction de la dette publique à un secteur qui en représente 10% ! C'est accroître les inégalités et la pauvreté, c'est renforcer les fractures territoriales, c'est alimenter la crise économique, écologique, sociale.

Ces choix sont d'autant plus intolérables qu'ils s'accompagnent d'une augmentation à hauteur de 41 milliards d'euros des aides aux entreprises, aides captées à 80% par le CAC 40, via le CICE ou la baisse des cotisations patronales. Ces aides ont eu pour seuls effets la dégradation des investissements privés et de l'emploi, en alimentant généreusement les dividendes : notre pays est au premier rang des pays européens pour la rémunération de l'actionnariat, laquelle a connu une augmentation de 36 % en 2014 à 56 milliards d'euros. Nous refusons la ponction organisée sur les collectivités au profit des milieux financiers !

L'efficacité et la justice, c'est une réforme fiscale d'ensemble qui combat le gâchis de la spéculation en la taxant, et qui encourage la relance par le pouvoir d'achat, l'emploi, les services publics.

L'argent existe au sein de la cinquième puissance économique mondiale !

Nous ne cesserons de demander que cet argent soit consacré aux investissements utiles à nos concitoyens, utiles à l'emploi, à la transition écologique, utiles à la relance.

Nous ne cesserons de demander l'arrêt immédiat de cette austérité imposée aux collectivités et la création d'un nouvel impôt territorial des entreprises assis sur leur capital, et taxant les actifs financiers spéculatifs.

Nous ne cesserons de demander la remise à plat de l'ensemble des exonérations sociales et fiscales avec ce critère : les aides publiques aux entreprises doivent être utiles à l'emploi et à la croissance.

Concernant plus précisément nos finances locales :

- Il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition cette année, ni de suppressions de prestations ou de postes, comme cela avait été le cas l'année dernière.

- Il se confirme par contre que pour en arriver à ce résultat, qu'assurément seuls les soutiens à la politique du gouvernement jugeront "satisfaisant", la baisse de nos investissements entre 2013 et 2014 est très importante - de l'ordre de 3 millions d'euros - à un niveau d'investissement ramené à 3 millions pour 2014 et à 3,7 millions d'euros pour 2015, ce qui en volume est tout, sauf aussi impressionnant que le chiffre brut pourrait le laisser paraître. Nous entretenons et aménageons nos bâtiments et équipements existants, ce qui est le moins.

Des investissements en baisse importante, c'est l'emploi sabré, notamment dans le bâtiment, comme je l'ai indiqué précédemment : plusieurs dizaines de milliers de postes prévus en suppression en 2015 dans ce secteur économique, à l'échelon du pays et donc sur notre territoire. Tout au plus pouvons-nous espérer tenir de justesse le programme d'investissement minimaliste sur lequel nous avons été élus. Le recours à l'emprunt, que vous rejetez M. le Maire, avec des taux de crédit historiquement bas, voire nuls ou négatifs, reste pourtant tout à fait indiqué pour notre commune très faiblement endettée, et permettrait de limiter la pression fiscale.

- sur 2015, 2016, 2017, ce sont 240.000 euros de dotation forfaitaire en moins chaque année pour la commune soit sur 3 ans $6 \times 240.000 \text{ €} = 1.440.000 \text{ €}$ de réduction de dotation, et cela même si, Monsieur le Maire, vous affirmez témérairement qu'une progression continue de la Dotation de Solidarité Urbaine viendra amoindrir cette perte pour nos finances. Et comme la dotation forfaitaire ne reviendra pas en 2018 au niveau où elle était en 2014, et qu'au contraire elle risque de continuer de baisser parce que cette politique d'austérité ne va faire qu'aggraver les déficits du pays, c'est au minimum 1.440.000 euros supplémentaires que l'Etat va nous supprimer sur 2018, 2019, 2020, soit 2.880.000 euros sur la durée du mandat, alors que nos dépenses de fonctionnement sont inévitablement en hausse constante malgré le gel du point d'indice de la fonction publique depuis 5 ans. Avec 2.880.000 € il y aurait de quoi faire un terrain synthétique pour l'entraînement des enfants en hiver, deux salles de quartier et une halle ouverte mais couverte pour les boulistes... De quoi permettre que nous allions, comme pour tous les mandats jusqu'à présent, bien au-delà de nos engagements électoraux pour le bien et dans l'intérêt des Courriérois comme du pays.

- tous nos concours financiers extérieurs vont également connaître des baisses sensibles (Département, Région, CAHC). Avec la réforme territoriale et la fin de la clause de compétence générale des collectivités, tous les échelons territoriaux, également soumis au régime sec, vont se recentrer sur leurs compétences strictement obligatoires sans possibilité désormais d'en déborder, sans possibilité de financements croisés pour les communes et avec de nouvelles pertes de services publics.

- les hausses de tarifs de nos prestations et services sont partout supérieures à l'inflation qui se situe officiellement à 0,7%, alors que les revenus salariaux sont bloqués. Et si les impôts courriérois n'augmenteront pas en 2015, j'ai bien peur que cela ne soit pas le cas pour les autres communes, sinon en cette année électorale, du moins les années à venir. A Courrières nous bénéficions encore de bases fiscales en évolution positive avec l'ANRU et l'essor démographique qu'a permis cette manne, phénomène qu'avec la grave crise du logement, on ne retrouve pas ailleurs sur notre territoire.

La politique d'austérité du gouvernement est entrée dans sa 4ème année et ne peut que porter des fruits empoisonnés pour notre population et notre pays. L'année prochaine, lors du DOB 2016, j'espère ne pas avoir à égrener toutes les conséquences néfastes de cette politique que le pouvoir entend poursuivre et à laquelle nous continuerons d'opposer nos convictions de gauche et nos propositions alternatives.

Voilà ce que je voulais dire ce soir. Je vous remercie de votre attention.